

Poursuites de la Grande Mosquée de Paris contre Houellebecq: la riposte de Michel Onfray

Article rédigé par *Le Figaro*, le 04 janvier 2023

Source [Le Figaro] : Michel Houellebecq est visé par une plainte de la Grande Mosquée de Paris pour «provocation à la haine contre les musulmans», en raison de propos tenus dans la revue *Front populaire*, lors d'un dialogue avec Michel Onfray. Le philosophe fait l'éloge du débat contradictoire face à la volonté de censure.

FIGAROVOX - La Grande Mosquée de Paris porte plainte contre Michel Houellebecq pour « provocation à la haine contre les musulmans » suite à des propos publiés dans la revue *Front Populaire*, dénonçant des « phrases lapidaires (...) inacceptables et d'une brutalité sidérante ». Avec le recul, ne regrettez-vous pas d'avoir publié ces propos tel quel ?

Michel ONFRAY. - [Les propos incriminés](#) procèdent d'une citation et plus précisément d'une citation sortie de son contexte avec une subtilisation d'une partie de la phrase sans aucun signe typographique la signalant. On sait qu'une convention typographique permet de dire qu'on cite une phrase, c'est donc l'auteur qui parle : on ouvre des guillemets et on suspend sa citation avec une parenthèse ouverte, trois points de suspension, puis une parenthèse fermée, afin de signifier qu'on a volontairement ôté un propos. Cette omission a lieu mais elle se double de l'omission du signe disant qu'elle a lieu ! C'est dire si cette phrase...

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

04/01/2023 01:00